

REUNION DE CONSEIL DU 24 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le vingt-quatre Juin à 18h00 le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de Philippe MENNEGUERRE, le Maire.

Secrétaire de séance : Mme Line DUSSAULD

Ordre du Jour :

- 1) Vote du Budget,
- 2) Vote des Taux,
- 3) Subventions versées aux associations,
- 4) Affectation du résultat,
- 5) Site internet,
- 6) Questions Diverses,

1 - Vote du Budget

M. le Maire présente le budget par chapitre et articles au Conseil Municipal

Après en, avoir délibéré le Conseil Municipal accepte de budget à l'unanimité.

2 - Vote des Taux

Monsieur le Maire expose au Conseil que les recettes ordinaires du budget primitif 2020 tel qu'il vient d'être établi et les dépenses ordinaires tant obligatoires que facultatives s'équilibrent. Il ajoute qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le poids des taxes directes locales.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré,

Considérant d'une part, que toutes les compressions de dépenses raisonnablement possibles ont été faites, d'autre part, qu'il ne serait pas sans inconvénient d'augmenter le taux des taxes directes locales,

Fixe les taux comme suit :

Taxe Foncière (bâti)	12,52
Taxe Foncière (non bâti)	60,25
C.F.E	19,02

3 - Subventions versées aux associations

Monsieur le Maire expose au conseil les demandes de subventions que la commune a reçues cette année.

Le Conseil, après avoir étudié les différentes demandes et en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions comme ci-dessous :

ACCA DE MERIGNAC	150,00 €
CYCLISTE DU CANTON DE MONTLIEU LA GARDE	100,00 €
ASSOCIATION DES CHOMEURS	50,00 €

BANQUE ALIMENTAIRE	100,00 €
TOTAL	400,00 €

4 – Affectation du résultat

Le Conseil Municipal

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	44 886,62
- un excédent reporté de :	174 705,13
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	219 591,75
- un déficit d'investissement de :	20 627,27
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	20 627,27

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 / EXCEDENT	219 591,75
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	20 627,27
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	198 964,48
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE(001) : EXCEDENT	20 627,27

5 - Site internet

Soluris propose une solution clé en mai, ils créent le site pour 1000 € et 150 € par an de maintenance.

Il y a aussi la possibilité de faire un site via ALWAYSDATA qui est un hébergeur gratuit et français.

6 - Questions Diverses

Il est prévu d'acheter des fleurs pour fleurir le devant de la Mairie et la salle des fêtes.

Il est envisagé de refaire la toiture du local à côté du cimetière, et de commander un second abri bus.

Fin de séance à 19h30